



Fonds Gaston et Paulin Paris

Le fonds d'archives Gaston et Paulin Paris est constitué de leurs archives personnelles et scientifiques conservé par l'EPHE après la mort de Marie Sophie Marguerite Mahou, épouse de Gaston Paris. Il vient compléter la bibliothèque « Gaston Paris » - 5602 livres - versée dans les collections générales de la bibliothèque et identifiée par la mention « Fonds Gaston » dans le catalogue de la bibliothèque de l'EPHE.

Instrument de recherche : <http://www.calames.abes.fr/pub/#details?id=FileId-1659>

« Histoire des sons de la langue française (suite) » Cours prononcé dans le cadre des cours libres d'enseignement supérieur de la rue Gerson puis à l'EPHE en 1869	
Cote	EPHE4PAR/052
Dates	1869
Description	Histoire des sons de la langue française (suite) : notes de préparation des cours. Notes pour le Collège de France. Travaux de recherche : transcriptions littéraires 1 carnet, 81 pages. 205 x 135 mm.
Calames	http://www.calames.abes.fr/pub/#details?id=Calames-2017101212104893657

Référence bibliographique :

Gaston Paris, cours et conférences, « histoire des sons de la langue française » prononcé dans le cadre des cours libres d'enseignement supérieur de la rue Gerson puis à l'EPHE en 1869, fonds Gaston et Paulin Paris, EPHE4PAR/052, Paris, conservé par l'EPHE.

Modalités d'accès

Sur rendez-vous.

archives@ephe.sorbonne.fr



Cours de la Salle Gerson
1867

4. Au bas de la même colonne, le Chant du pèlerin.
cimetière

8

9

12

15

18

21

Si misere

Si mi

Si mi

Si mi

Si

17

Cours de la rue Gerson.

Deuxième année.

2^e semestre.

Histoire des sons de la langue française
(suite).

G. Paris

1, rue d'Assas.

Chapitre I. Généralités.

Mais qu'ici nous n'avons étudié que les diphtongues voyelles
simples de la langue française, entendait pas la celles
qui se pronoucent et s'écrivent simple. Nous arrivons
maintenant à ces combinaisons de voyelles qui sont
dans notre langue sont apparentes, soit réelles, c'est à
dire qu'il s'agit que nous étudions également les voyelles
diphtongues que nous pronoucent comme elle s'écrivent,
et celles que nous écrivons seulement, le pronoucent comme
des voyelles simple. Les dernières, en effet, sont dues
au caractère archaïque de notre écriture; en réalité
elles ont été anciennement des diphtongues, et le hasard
ayant voulu qu'à l'époque où se forma notre tradition
orthographique elles aient encore été diphtongues, elles
se sont maintenues dans l'orthographe malgré leur
disparition de la langue vivante: c'est à ce titre que nous
les étudions. — L'étude des diphtongues est plus complexe
qu'elle en est que celle des voyelles; on ne peut la faire sans
rapporter une fois de plus les principes généraux et déter-
miner les principes spéciaux qui la régissent.

On appelle proprement diphtongue, d'après la termino-
logie consacrée, le son qui se compose de deux voyelles prononcées
dans une même émission de voix et ne formant pas conséquem-
ment une syllabe. Quand le son se termine à la fin de la syllabe accentuée,

il n'y a qu'une des deux voyelles qui puisse avoir l'accent, et suivant que cette voyelle est la première ou la seconde, la diphthongue a un caractère tout-à-fait différent. Nous appelons diphthongues fortes celles qui sont accentuées sur la première, et d. faibles celles qui sont accentuées sur la deuxième. Si nous regardons l'ensemble du vocalisme, nous constatons la grande difficulté qui sépare, dans la combinaison de voyelles, les voyelles de la 1^e série de celles de la 2^e. En effet, les diphthongues fortes se composent toujours de combinaisons de 2 voyelles de la 1^e série avec des v. de la 2^e (ai, ei, oi, ^{ou} au, eu, ou), — tandis que les d. faibles se composent de voyelles de la 2^e série en 1^{er} et de v. de la 1^e série à 2^e lieu (ia, io, i^o, io) ou de 2+2 (iu, ui) (= ii, ui). Les voyelles intermédiaires e, o peuvent jouer les deux rôles (ae, ea, — ao, oa), mais toujours éphémères: ea = ia, oa = aa, et ae = é, ao = ô. — Dans les diphthongues fortes, la 1^e, accentuée, exerce toujours une grande influence sur la 2^e et généralement elle s'absorbe en une seule, intermédiaire: ai = ae = é; au = oo = ô. — Au contraire, dans les d. faibles, la 1^e, non accentuée, s'absorbe à rarement de l'air pleurant sur la 2^e; et fait pour qu'elle la prononce qu'on lui trace, partit l'accent, ce qui arrive qqs. — En latin, ae, ao, ui, iu, sont des exceptions; en l'ign. géométrique la diphthongue que le composent de a(e, o) + i, u, ou bien de i, u + a(e, o), de telle sorte que les voyelles de la 1^e série ont toujours l'accent. Il arrive souvent que ces voyelles de la 2^e série passent à l'état de semi-voyelles (y, w) issues de consonnes (j, v),

ce qui fait passer dans le consonantisme une partie de vocalisme; mais d'autre part il arrive souvent que des consonnes se changent en ces semi-voyelles, peu en voyelles pures (les gutturales pour l'i, les labiales pour l'u), ce qui fait passer dans le vocalisme une partie du consonantisme. — Les voyelles i, u, ii, ont donc les canaux par lesquels se composent les deux grandes divisions des sons purs à la suite l'un, mais, et d'est généralement en passant par des diphthongues que s'opèrent les échanges. — Il en résulte qu'en cette partie de son étude nous aurons souvent occasion de traiter des consonnes pour les sons de une diphthongue. Ces principes étant posés, si nous regardons le français actuel, nous y trouvons comme diphthongues fortes: ^(a, eu, u) au, ai, ei, oi, ^{ou} oi, ^{ou} au, eu (ou), ~~ou~~ mais ces diphthongues n'existent qu'en quelques lieux (une ou deux) sur ail, etc.; en réalité elles sont de simples voyelles: ai, ei = é (air, plein), au = o (faux), eu = ô (bleu); ^{ou} ou a ~~ou~~ un caractère absolument différent de celui qu'il semble exister; son o est tri-pu de u, son i son a: o(ua), et l'accent est sur a: o(a)ô. Ainsi dans l'écrit ^{par} en français de diphthongues fortes: cf. all. laib, gr. εἶς, pr. cauda, angl. moist, etc. En a-t-il toujours été ainsi? C'est ce que nous aurons à étudier. — Les d. faibles au contraire sont presque toutes représentées par i: ia (diabli), ie (fier) iö (Dieu), io (petit), iu (piou) iü (manque), — moins pour u: oua (parah?), oue (font), oui, uou (manque), et pour ii: (lia?)

ue (suer), ui (lui), (io manque). — ~~Les~~ La difficulté que présente lue et lue se reproduit en notre langue un autre uau, ou de construction avec i (io dans positions, li dans ~~de~~ ethniques, ia dans justifiab, etc), ni la prononciation diffère de la période officielle; u nous s'ajoute de u au ~~second~~ u, nous n'avons pas à nous en occuper. En quintal, les diphtongues faibles diffèrent pas dans l'écriture et dans la prononciation, sauf oi.

Les sources des diphtongues françaises sont: 1° les ~~21~~ voyelles simples latines, et spécialement les breves accentuées; 2° la réunion en une seule syllabe de voyelles qui se prononceraient en deux et qui étaient adoucies en latin ou qui le sont devenues en français par la chute d'une voyelle intermédiaire; 3° la vocalisation de certaines consonnes qui depuis la règle générale qui veut que la consonne vocalisée en puisse jamais compter pour une syllabe.

Dans cette énumération, je ne compte pas les diphtongues latines; en effet, nous voyons en la langue française ces lettres changées en simple voyelle de son appartenance dans l'histoire: la change ~~en~~ en o; le latin vulgaire avait déjà changé ai, oi, en ao, oo, puis en e. Il y a donc comme si l'on dit plus de deux, quatre périodes dans l'histoire de ~~la~~ diphtongues latines françaises: 1° le latin antique supprime le d. latin et le change en simple voyelle; 2° il crée de nouvelles diphtongues surtout à la place de breves accentuées; 3° le français spécialement en ajoute

par la séquence et l'attraction et la suppression de voyelles ~~intermédiaires~~; 4° le français moderne supprime de nouveaux nombre de diphtongues entre les lettres et uord fin considérablement plusieurs de faibles. C'est là une évolution circulaire qui a par fini fin pour adoucir l'usage de la vocalisation française. Ainsi la langue semble continuellement détruite et recevoir à quelle a détruit et se reconstruit à ce qu'elle veut de air. Cependant si on examine de plus près ces choses plus on en voit, on s'aperçoit que quel que quelque irrégularité, que la consonne à elle, toutes les lettres ~~font~~ sont toujours une marche perpétuelle dans le même sens: l'allégement et la rapidité de la prononciation, l'éviction fin des uords. On s'aperçoit au bout de cette marche, que ~~un~~ un vers l'usage recule à son tour certains de traits, les uns que nous voyons en latin, le ~~mon~~ monosyllabisme final qui ~~est~~ est d'origine latine, et qui les englobait en effet, et ~~un~~ un ~~ter~~ terciaire de puissants moyens de rétroaction dans la dérivation lat ~~se~~ se, ~~est~~ est, ~~est~~ est, ~~est~~ est.

Nous dirons notre étude avec peu d'après la langue existante dans l'orthographe actuelle; la base en étant pas assez solide, nous d'après les sources primitives de la langue. Nous étudierons d'abord les voyelles primitives diphtongues fortes ai, ei, oi (ui, oï), et nous passerons ensuite aux faibles, qui ont une histoire un peu intéressante.

§ 1. ai.

Les sources de la dipht. ai, historique ou orthographique, sont: 1° a bref et accentué devant m, n (aime, haine, s'aimer, dama, femme, rama, clamat, aeramus, — l'ana rana plana mane grana manus — anus nanus — ana; cf. les dérivés où a = e) sauf après i (cristianus yubianus decanus ligamen canis; — 2° de a plus i (e) sont immédiats: aerem trahere gabi laicus. — 3° de a plus i (e) c, g, j: palare bacia ^{cras} plaga ^{naga} saga ^{nagam} veracus, — acum, majus major raji; — flagi; gracilis factus placitum ^{agilis} flagrante axis ^{basin} nastro ^{castra} fraxinus ^{castra} bajulus; — tacco facio ^{castra} accuro ^{castra} — acium in d'acius; — 4° de a plus i (e) de la syllabe suivante; pro- ou post-ponique: contraria ^{castra} varia ^{castra} — avi, hapes et tous les futurs, basidium ^{castra} basiare in crassiana ^{castra}; — 5° en ff, unicum de la contraction d'un au, ai: chare, chare maestre tra aine gaing faine; — 6° en ff, mod. de ei, ai, ff. dans flancu, et, venon, airoid, — depuis l'entrée de venon Sardaigne cracie deis frois espei; — 7° en ff, unicum de e au ff. dans les rere egre megre (aliqu) prain cle. — Nous laissons de côté les trois derniers cas et les cas, sur lesquels nous venons d'insister, comme sauvage, et saige, et neutraque campaigne, qui appartiennent à l'ancien et un a la nouvelle langue (sans châtaigne aigne baigue saigne). Nous observons d'abord castra dans les trois cas fondamentaux: devant les nasales, formé de a + e, formé de a + (e) i. Les trois cas paraissent égaux.

Le premier cas nous offre un pléonasm singulier; à deviant en général e; pourquoi devant le nasal l'adjoint il en i? c'est une question que la physiologie pourra seule résoudre; mais elle n'a pas encore abordé ce point. Notons que c'est bien un fait physiologique, et constatons que ai n'est pas un e, puisqu'il n'annonçait jamais ensemble, et que l'orthographe même en la confond pas; on ne trouve jamais eus, pleus, reus, etc. Il y a bien un i que quand il y en a un autre (-iaius), l'e separent, et alors vient en ie: paicis chrestiens (Rol.) chrestien (= Christeul.), pagian (= chief, id.), Orleans (Cor. d.), chrestien (Rol.). — Nous venons d'observer que ai est tout-à-fait contraire aux deux autres.

Pour les deux autres, la logique, ou plutôt l'induction physiologique qui nous a souvent guidés, nous indique formellement que l'e a dû le premier distinctement à côté de l'a, qu'il a protégé en comme plus haut. Dans le premier cas en effet, la gutturale a nécessairement passé par ai f; cas de ac, ag, on ne peut arriver à ai qu'en passant par ay; dans le 2° cas, l'i de ava paria était déjà demi-voyelle; il a longtemps hanti où il se place: on trouve contraire l'aire campaigne salva gia, — puis contraire l'aire campaigne salva gia; et c'est qu'on a d'abord dit contraire etc, puis que la dipht. ai a suivi la marche naturelle, de ai en ae et enfin en ai e. — Ceci constaté en théorie, voyons les enseignements que nous fournit l'observation de plus anciens ai.

On trouve dans le SS. salvarai prendrai plaisir, dans
lul. faire lait; dans Pi. Val. aiot faire fait haire.
(Dans lul. on remarque maent). Haire d'après Diq. n'est
avoir permis la diphthongue; mais: il vient d'une forme
hārga. — Dans la Passion nous avons un certain nom-
bre de rimes en ai, et elle riment toujours avec a
pur, d'ail il suit que l'aient s'est sur l'a, et qu'il n'est
gardé sa valeur: faita (percha), vaît (Voldrat), foûfait
(ocierant), tair (deat), vai (ad), mais (venlez),
fait ai (Susnet montet). De même dans le S. Léger:
mesfait (ralat), adumat (extra), pair (parias), fait's
(perdone). — Dans le S. Alexis il n'y a malheureu-
sement pas de rime en ai pur; dans le rime en a
fein. une se trouve que saive (Lemus ?); de même
dans le Cant. de Cant. saives = messages; mais on ne
trouve jamais ai dans le rime en e, on e. On y
trouve toute cette première période de son de l'a et on
peut dans ai; celui de l'i, incline sans doute vers le
de tri- bonne heur, a' en juger par maent dans
lulais. — La Chans. de Nol. nous permet de pénétrer
sur le fait le passage qui s'opère de ai (ae) à e. En
effet de une offre ~~fin~~ souvent ai dans le rime
en a pur: ais mais vaît amirail, — faire
saive palie repaire contraire vaillie aie Espagne
deumaillet asaillet vailliet vaicet Polaire; mais à
côté de ut usage déjà ~~très~~ restreint une rencontre en
ai dans le rime en e: (Nol. est) fait sai foûfait

ait faitz laiz jamais palais ais ait mais pleit
Lul. Batai set de traucim, dans 280, entre e et a: Pi-
nabel isnel mai pleiz ait fait cumbatiaï leial grant
d'ant, etc). — Ainsi pour l'ijouge et le dialecte de la
proven (français, fin du x^e siècle), le changement de la
diphthongue en simple voyelle est commun. — Not d'urie
29. 174
qu'il ne s'est pas produit en même temps. Les poèmes de
Guillaume d'Orange, qui par la langue semblent se rapprocher
de la Bourgogne, nous offrent comme le type de l'alexin: on
n'y trouve pas de rime en a pur, mais à l'a fein on
remarque: baillie maleïe saiche glaive pagle saïge
aresne deboneres Cesaire deïnaille lermes fere atrāe
gaires afetent tete aresne faiter èse; — la rime en
e n'a que qq. mots en ai (ai) pur. forme une catégorie à
part: Es feg mes gate, vet ait plet pest mes fet
et ~~fait~~; dans e feun on rencontre fête de m. ai... e
dans le rom. Guil.: braies laide desplaisa faire traire
maître i raïre viraige; — dans le autres poèmes on ren-
contre au milieu d'e... e: feti fere atrāe saïge trece
Hilaire, mais beaucoup plus rarement que dans le Proven
(Nol. deffere repaire suffraite faite esclaret traite
faire ventaille retraite grailles aie atrāe Seimes)
— Gornand n'a pas d'ai dans le a (a... e manque);
(e Bourgogne); dans e... e il a: traite faire; ainsi on peut
plus avant que le Proven. — Challemaigne ressemble beau-
coup aux poèmes de Guillaume: ai semble y former une
rime à part: gaberaï maïs fais pleudraï palais di' vai (ad),
on remarque avec palais au milieu d'a; — e et e... e manquent

- Pour retrouver la même chose dans A. et A.; la vime en
a, n'offre pas d'ai; la vime en ai... offre que vasi-
laige baronage celle que se fait par la soige
forte rivaige gloire; on trouve une armana pepe en
ai; fait mais plait fait bait lai; dans e on n'a pas
d'ai, non plus que dans e...e. En résumé, ai et ai part
n'en a, ni en e; ai...e est avec e...e plus tôt qu'avec
e...e. - Dans filoant, ni vime cler; une seule fois jeman
dans l'ai; pas de vime en e; une vime en ai: mais bai
d'ai fait jeman plait; à la vime en ai...e reige
des mais cler; à la vime en e...e debonaires dep-
taires gaites fere; pas de vime en ai...e. En résumé, dans
les deviens, armana, on a ai une vime pepe en ai, mais
une en ai; ai n'a tene plus en ai, mais ai ai...e en
ai...e et ai en e...e. - Dans les poes vime la
vime cler, et d'abord rere: ai-ai, e-e, ai qui n'a tene
revent cler fet, ret, fet, ret, cler. Mais d'ai dans revent de
s'tene on tene aire = ret; dans revent aire = cler;
dans mais aire = fet; dans revent, aire = pet, et revent
la regle générale et de conformer ai...e à l'orthographe
qui est d'aire ai, et comme une armana pepe
français (sans quetter et aire autres). C'est aire l'aire, de revent
dans aire aire, le revent (Orng.) en revent aire
en ce qu'il est ai partant on le français aire, et revent
vers, sans dans quelques aire; une aire de aire en aire
en aire (que une aire en aire) comme en revent
pas revent aire français. - L'ancienne aire
français a aire de aire en aire dans l'anglais: ai
y aire en aire par aire un aire aire de aire français

en ai; aire; non pas que la aire aire, di aire
en aire, mais si l'aire est aire en e, l'aire est aire
en aire; on a donc aire au lieu de aire; aire aire
dans ce aire également abouti à aire; aire, aire = aire
- Au contraire l'allemand ne contient pas de aire et l'aire
ne aire aire, pas qu'en di le aire siècle aire aire
on aire aire: aire aire (de aire aire, aire, aire
en aire), et aire aire: aire, aire aire aire
même pour les aire aire aire aire aire (et aire).
Non aire aire aire à l'aire pour laquelle une aire
des aire aire: "ai", dit aire, en français le
pour aire une aire aire dans les aire de aire
la aire aire aire aire aire, c'est aire aire
distinctement et aire aire et aire aire: "il aire
d'aire aire aire aire aire aire aire aire aire
en aire de l'aire. - Ce que dit aire sur aire et aire aire; dans
mais, d'aire aire, on aire aire aire; il faut donc aire aire;
dans aire, aire, aire, on aire l'aire et l'aire, il faut aire
par l'orthographe. Les aire de aire n'a aire pas aire
dans sur aire; pour aire, aire = aire. - aire de aire:
"pas aire, de même que le aire qui n'a aire pas de
diphthongue aire, et les aire aire, aire aire aire
que aire aire et aire, aire aire aire et dans une aire
en aire de aire, comme une aire aire aire aire
une aire en deux aire comme le aire aire, mais
en une aire aire, comme le aire aire (ou aire?)
aire aire aire aire aire aire aire aire aire
que le aire aire aire aire et aire aire aire
et aire, de même le aire, aire en aire l'ancienne

remplace l'e' français par ei. Mais surtout dans les mots
finisims, le son était flottant et p. e. et s'approchant des
entre de e'.

de français dans les mots qui appartiennent de cette catégorie qui
ont maintenant o' (sans sauf ceux où ei précède une liquide) et
ei: d'abord nous aurons que les dialectes qui ont conservé d'.
C'est un dialecte qui est gardé l'ancien français et qui seuls
peuvent nous expliquer la forme française. Aussi, les linguistes
comme s'expriment une langue française plus ancienne que
les monuments où nous ne pouvons pas en trouver, c'est par eux seuls
que nous commencerons.

301
La question de l'antériorité de ei sur o' n'aient pas berné
Telle dialecte si on ne l'avait résolue sans aucune raison dans
un sens tout-à-fait faux. M. Diez avait dit simplement, sans
autre discussion, que o' avait remplacé l'ancien ei (the pron. ei);
il avait fait remarquer que dans les Saax. joi et deit, dans l'alt.
coit et coacide ne se confondent pas. — L'opinion de M.
Dingy l'a porté à combattre cette question: "Je n'accorde pas,
comme on le fait ordinairement, une plus haute antiquité à l'ei
qu'à l'o', en ce sens que ei avant d'être d'abord employé pour
oi n'a pu devenir aujourd'hui le deus. Si l'on dit l'alt. ou le
français de Valenciennes, etc. ne nous permettent de tirer une
telle conclusion, parce qu'on ignore par qui et où ont été
écrits les mots qui nous en sont parvenus. Les monuments pro-
teliens, diatels, vains, nous montrent surtout l'oi de l'oi en
parfait accord avec la vocalisation de la période à laquelle les
monuments. Dicit et s' rappelle." "On a la p. en on parle au q' on
à car, comme tout d'abord, le peuple de la Gaule ont eu en oi
d'ant." Voy. p. 29, 202, 205, des mots de faux latinisme à E,

dit-il, substantif en o, et o u diphtongue en ei: ainsi de idoneo
n a dit veor, puis veoi (en Dungoy). veor, uo, afet, metes
pour idoneo venant des indians, sofio de oi: qui est noté que la
vrai syllabe est en passant par vedei? Et comment s'explique
l'oi de i, dans sot: sot, sot? — Le système, qui le Manchard
a connu ne peut comprendre, le tribut par l'oxamen. Sans ombre
l'abn possible, et e, i n'ont pu arriver à o' qu'en passant par
la forme intermédiaire ei.

[ei conservé dans les mots en eil comme vermeil soliel pa-
reil ortel — cornelle oreille treille terle verle].

Les plus anciens monuments que nous ayons en français ont géni-
ralement été écrits en Anglo-Saxon; et comme le dialecte normand
est particulièrement caractérisé par le maintien de l'ei, il nous s'of-
fre avec une grande pureté. Tels sont l'Alexis, la Chanson
de Roland, le Ps. d'Oxford. Voici par exemple une tirade
du Chanson de Roland: conseill rei mei neis feis lei feis
veis. Je in. Dans le Charlemagne: curteis ostait peit feis
reis aveit aveit. — des textes normands de l'époque suivante
ne sont pas moins formels. Ainsi Phil. Thaon: Compt erweis
deit rei = mei, veit = leit, saver = veis, Best metat = erit
mei = dei, deit (l'oi perdime le giant ki ben le) deleit,
veit = deit, erreit = erreit. — Wace: rei = fei, trreit = deit,
pois = saver, pois = veis, deit = apendit; parties homonymes:
deit veit aveit leit; Doi mei ostrei quei fei mesrei rei
mesaveit eudei. — Beneis: rei = godefri, Echeufis =
lei, espeis = aveis, fei = dei, meis = reis. — Yordan Frank me
et les autres ont un point spécial. Nous avons vu que
souvent les mots normands nous présentent ei pour ai,
feis, seint, pleit, etc. C'est l'indice d'une prononciation unifi-
fiée. Il est remarquable que g. g. fait niur liu aveis rei:
fare aire pois entre deis beis afaire meis;

directus legens et de negro precor. (Oute a son ei, d'ouin
 sourent, comme une l'airon dit en parlant de l'ê que e =
 i : cara tende marchis mercedis.) En dehors de l'accent, e
 devient e : creance heritier epees veri mesure plaisir
 offere peccax. De la dans la conjugaison on devint, aspiré ouvert,
 prise pecc, cat-ubis, asi-vent. Les mots en ei figurent à
 l'antre sont réduits : sagesse trilette unline trier, veineux belis-
 uer, etc. — 2^o de i : plico viceu ligo ^{maie} pisco fisco l'ist,
 piper lito recipit vivan, vides sit utrum vites f'item quid,
 polium pium, pium, sinus mimat patina delina minus
 minor. Encore ici l'ê hors de la rime persiste en devant e :
 bien, empeser, pevrée, berage recevoir venoier resoirill feseil
 pelor menace d'oise meueur. Della vi' veard, plors-plous,
 regi-receours, bri. besors, etc. — 3^o de i bref ou long, en
 position romane devant une gutturale : frigidus digitus plectum
 et pl'itum rigidus (En position latine il persiste : dictu
 dixit, de ueris que e, sans directes). Si ut i se trouva hors
 neg. le e parut par dessus l'ê et vint le jure de l'ê :
 vincere cinque puz que frigue (de la dignos (= dignu) unipica).
 Pour ce dernier cas, l'ê a une addition materielle (j) à
 l'ê provenant d'i en position, au lieu de digtongue le roman-
 t'olle auin. bri. aux aton ; p'idero d'it digt' explerter
 reddur veingere ceinture peurtue flignant. — 4^o Terria
 Cette digtongue ei, qu'elle provient de e, m de i, est
 un trait caractéristique du français, inconnu aux autres
 langues romanes. Outre (un vel. ea en qqs cas) l'accent
 à faire venir à rendre ces deux sons par e. Tous deux de
 nature l'année devint qu'en latin vulgair e et i. l'accent
 e plus près f'uder, et probablement en un son ei, car les
 autres langues offrent qqs ce genre de i, de ueris que le latin

vulgair sur un de la haub. mais tandis qu'à son un x et un p'it
 que passer dans le latin de cette période, il se caractérisa plus
 en France et en out à ~~se~~ se développer très abttement en e
 digtongue ei, qui devint à son tour subit des changements
 si nombreux.

Les plus anciens monuments français ont toutent abt digtongue
 que les otalies : anam n'offe e à la pleu. Serments f savoir
 prod' vreit; lal. veintre ranciet pleier sostendriet Conci-
 ore pieier. Fr. Val. saveiet doicet fereiet soirei (deent) sei-
 et, p'riet, p'iet. — Poèmes de Clermont : ~~de~~ treis avon
 coliar ~~noir~~ p'ria, etc (malgré la ten dance du scribe à
 supprimer ces ei qu'il change en e simple.

Et ei s'ab peu maintem en français. Il est vlti d'ailleurs
 devant les nasales : veine ^{pleine} verveine (avine), — plein
 terrain fein saein (foin); même patène d'izaine, sein ^{sein}
 humide). En dehors des nasales il est ~~resté~~ dans le latin dans
 quelques mots : seize ^{seize} treize ^{treize} neige, ni il se parait pas aucun
 or ni il exprime simplement e. — Le son è est d'ailleurs abt
 qu'il a uniquement en français. Mais il est pas abt de
 l'origine. En effet, il est clair qu'en l'accent par s'ab out
 côté otlographe seu saein, or le m en cet lieu sans
 doute p'it par des mots comme ranciet ~~et~~ sostendriet.
 Ce son était un composé de e et de i; mais quel était la
 valeur de l'ê? était-il un é, un è ou un e? Cette devint
 d'inspiration ne s'accorde pas avec les cas ni la digtongue abt
 auctun; p'ie. était-il un è dans pieier noir coier (cf. q.
 pelor fein l'eter). Mais à l'accent è l'ê était sans doute un
 è, car une veine faite un son de eut en et qui s'ab abt
 sans devint è, or le dialecte languisien, un cas en è,

mais en ei' on trouve tri-bris: rei; sei; trei; fei; paleis.
 lei (air): paleis vianais rei; trei; waleis; peme certaine
 estreme pleine veine fruteus semeine; quere terre
 faire requere veine cuntraire maire retraire afaire
 e eire debonaire traire. — De la ces confusions se lierent
 ei' que nous avons dej'a signalés dans l'orthographe. En
 en regard de l'orthographe ei' pour ai' (anglo-normand) il
 fait pleur l'orthographe ai' pour ei', qui est tel. viki
 en Angloteus, mais qui apparait avec une certaine regula-
 rité dans des textes qui ont été écrits en Bretagne, Maine,
 Anjou, Touraine. Adam: toi = fai, savoir = mei (M^e en
 sa the uale. — Ki l' dext savoir? — heu Adam. — heu
 pas mei, et un pas moi' es, comme dans Bartsch, vici =
 veis, querent = volent, droit = pleit (l. droit), parait = con-
 seil, pame = semeine, soi = otrei, veis = eis, rei = lei,
 fain = certain, vois = trois (tres), vies = saies, voit = voir,
 feint = pleint. — ^{sovere} Diction: ~~vaine~~ regne fais = denais,
 estait = devant (fait, rai, mai), droit = vaist (vict), dai =
 rai, rai = dai. [S. Thomas: rei trei requei lei fei, —
 pemeit defendest seil, etc.] — L'anglais, dans la plupart
 des mots qui de ce genre qui lui viennent du français, a enroulé
 ei: prey palpey thumpey, treir prey leasure deceire,
 etc. (voir d'après etc). — Le dialecte normand moderne, ainsi
 de la Bretagne française, de l'Anjou et d'une partie du
 Maine ont si durement consacré l'ancienne prononciation. Dans
 les provinces de l'Ouest et dans le Centre, il y a héritation,
 ou une héritation qui se perdait d'une commune à l'autre, au
 Vendre par exemple, on dit dans une certaine partie, lei, sei,
 dans le village à côté, moi, trou, soi, et plus loin tra,
 ta, sa (ursa, etc).

39. 26/4 La partie orientale de la France est restée fidèle sur
 à point la grande opposition à la partie occidentale.

Dialecte normand, qui semble être la seule langue littorale de
 la France au XI-XIII siècles, de l'ouest à la fin au la fin
 de la Sicile, et les dialectes picard, flamand, français ont
 ceux-ci sont d'entre autres les autres. Dans l'orthographe la plus
 usuelle de ces dialectes, e, i' sont rendus par oi. mais
 ce n'est pas la en fait primitif; une l'ancien dit à brisi;
 on peut essayer de le rendre à proteisiri.

des monuments antérieurs au milieu du XIII^e s. qui nous
 pourrions ne sont pas très normands. Les poèmes de Clément
 ne le sont peut-être pas; la Cantilène de St Calais, la chanson
 de Valenciennes ont été, suivant toute apparence, écrits à l'étranger
 où on les a tenues; ce qui n'est pas une objection. Il
 n'y a aucune raison pour attribuer au dialecte normand la
 Chanson de Roland et Le Charlemaque; mais peut-être en certains
 à la légende comme composée dans l'île de France; et si les
 mots nous fournissent l'orthographe ou l'écrit, les rimes nous donnent
 la prononciation du poète. Or, et c'est là le fait capital qui peut
 seul porter de la lumière dans ces ténèbres, ei = e, e n'y
 n'ont jamais avec oi = ei, ai. Avec ce caractère, nous
 pouvons distinguer d'un côté, d'une part les poèmes composés
 ei' et écrits en ei', d'autre part les poèmes composés en oi' et
 écrits en ei'. Il y a une fille de France à l'échelle; c'est l'impos-
 sible. Il diffère suivant les conjugaisons. Dans la première,
 avec est devenu aele, puis se ve oie; dans la 3^e autre,
ebam i' bam ont donné eie. Les textes où les suffixes des
 conjugaisons antérieures que la 1^{re} viennent avec ceux de la 1^{re} sont
 les textes composés par les gens qui disaient oi' primitif; ceux
 où cette rime est brisée, où les suffixes sont composés par les gens
 qui ne composaient pas les deux vers quand même les suffixes disaient oi',

il ne faut voir qu'un usage postérieur. En effet, si le
 rejet a existé d'une certaine époque, l'usage de dialecte
 normand ayant disparu en France, le français - finit par
 la langue littéraire, et tout ce qui n'est entré en littérature
 fut l'apport de cette langue: mais une partie des textes
 d'origine appartenant à une période antérieure. D'où il
 suit que pour les premières œuvres qui ont été
 nous nous tenons de textes: 1° ceux qui
 2° ceux qui s'écrivent oi, mais n'ont l'auteur avant l'an 1200
 3° ceux qui sont composés par des gens qui vivaient
 déjà oi.

10) Outre les Poèmes de Clément, le Poème de Val. le Contain
 de St. Etienne, une Haroche, ^{deux} textes fort anciens: 1° le poème
 de Goumond et Beaubert. Ce poème, en un langage fort littéraire,
 raconte la défaite de Normand = irlandais en 892 à Juvencourt
 au lieu par deux oi; il se voit en deux fragments
 faisant partie suivant toute vraisemblance d'un poème
 dont parle Haroche dans le Chronique de Saint-Rocher; ce
 poème a un caractère tout local, et c'est sans doute composé dans
 le pays. Il n'y a que en vers: Campanais Bleis nois vers
 nois pleis avec leis sei veis veis surdeis dicit faz avec,
 l'un qui n'est qu'un à la fin du XII^e siècle; — 2° le poème
 (Douzeième siècle): vers anciens très métrés peu; — 3° le
 Poème d'un petit poème de St. (neuvième quart du XII^e siècle) à l'effe
 par de rimas, mais l'orthographe est constante: mei, nulle,
 avec, cadent, avec, fei, veiz, avec. Mais un texte
 est rare.

Ces et la deuxième catégorie comprennent un grand nombre de
 chansons de geste: d'abord ceux du cycle de Guillaume d'Orange,
 quelle que soit l'origine primitive des traditions sur lesquels ils
 reposent ces poèmes ont été composés dans tout le cours du XII^e (XI^e)

siècle probablement en France. Exepte au commencement du XII^e
 XIII^e (les plus anciens) ils nous offrent oi, mais jamais (la plus an-
 cienne) ne nous offrent les deux oi. Vici des tirades au oi tirés de
 la Poésie d'Orange (Cor. d. Char. p. 200): effroi occidant
 rui veis chiviri nui jadis piteriani kspirin banlai
 post Blin ni couri, — pail foi avir espansis sot stin;
 dans le Cor. d. Char. Guillaume: (vrai juraiz) benoiz
 couris veisoi turquon tuis defoiz corton (ois?). Dans un
 poème du même cycle postérieur connu sous le Cor. liv.: de-
 triis tuis un foli effri si vni li espansis ni —
 Ogis, le Daunis, par Beaubert de Paris (2^e moitié du XII^e s.): casis
 nois issot dansis int toron sot descendot fent Her-
 menfri si Godesin (espoi) escioit avit ostent, — Gupin
 ni ostent dansis (remarque dans le combat avec Brohier noble
 entrais). — Dans A. et G. la rime en oi est généralement
 pure (2^e moitié du XII^e siècle, lig., deux autres): corton demouris
 buieris int destent nois bojois luit sot/ doi post (apel-
 lot); dans G. de Bl., la 1^{re} partie est pure: foi qui jadis
 chastoit vnt stin; dans la 2^e (qu'est d'un autre postérieur), on
 trouve: vnt sot post gadot faciot pailot avit fent deli-
 vrent gadot destent meurat avit veant ot avit; ainsi le
 imparfait de la 1^{re} conjugaison se voit d'ailleurs; et
 sans doute de tous les temps en oi, ceux qui ont le oi ont fait
 en oi et qui alors ont fait la transition. — (Dans Herabre,
 fin du XII^e siècle) nous remarquons dans une rime en oi:
 nois veis et — Grifoie Blin; dans Paris la Duchesse (XIII^e s.):
 avir = dent etc.). — Qui de Bourg (XII^e s.): vltis dolir
 sot veis vni rui, post corton nui espin, pur. — Floovant:
 soi destent levot fent (mautai, l. di) nois ni soi avit; —
 soi avit dent cois en oi nois veis adroiz; — sein soi vni;

est la seule langue littérale. Mais peut-être cette innovation en-
 vance s.-elle par le haut de l'air, p. i. vint-elle de l'influence des
 travers picards et flamandais, de la reine Alix de Champagne etc.
 à qui est certain, l'est qu'il y a un contraste réel entre les dialectes
 picards et français. De ce les plus anciens chartes ^{de l'an 1119}
 dans l'astur, ardiens de Norman ou l'oise de l'an 1119:
 avoient, dort, drature; (1200) fuisset, avoit, avir; (1203) Douce
 moir, avoit; ~~1206~~ etc. — Il se paraît par ce être l'ancien
 à Paris: on y trouve au XIII^e siècle finissant une ren-
 qu'elle commença entre oi et ei (e, ei): avoit et
 poret avoit, — devoient et pouvoient, les vint et
 pouvoient, — se vanta, soisanta, — a lui, a sa her, lui
 et ses hors, — pouoir, harair, — ~~nois~~, hommes (1278-
 1291). — Mont l'herg (1290): semants, deats, valleur, po-
 veir, p'ruet, il avoient et pouoient avoit. — C'est hé-
 tation le prolonga pendant le XIV^e siècle; avone avoime
 avame (1321), — faible faible (Gueshard).
 Il résulte de ce rapprochement que dans l'île de France il y
 avait une grande inertie sur la prononciation de ces voyelles;
 mais entre les deux systèmes, cette prononciation héritait entre les deux
 systèmes; toutefois il paraît certain que le bon langage était
 conforme à celui de Picardie.

Sans ces variations, si une embarras au XIII^e siècle l'en-
 deinte de la voyelle n'ont été oil, non Christophe que le
 tri-syllabe de oi sur ei est complet dans le système oriental.
 Il n'est ei qui descend et de devant et; en ce
 fait et bien coup d'effets sur la consécution en position (avoir
 comme, merveille oraille couraille — tout paraît, et, mais son
 succès sans dans avoient; un par dans jeu par qu'on veron).
 Il faut de l'usage d'expliquer la changeant, il y a un autre: de la

une catégorique de cette de a genre que une avec jusqu'à peut 32
 l'air de côté.

35. 32) A la division que une avec établi entre les imparfaits
 de la 1^e et des 2 autres conjugaisons en correspond une autre,
 également fondée sur la confusion distinction originelle de
 voyelles et plus tard effacé comme la première. On eût
amatis dans amel, tandis que debiles, curitici doivent
 donner desceis, coriez (de m. Dormitici - Dormiciz), et par
 la suite des temps, devoiz corioz. — Mais cette distinction
 originelle a complètement disparu, et cela de manière
 honte encore que procto l'anté, par deux lettres, procto dans
 fondée sur la bérnie d'analogie qui distingue la conjugaison
 française de même déjà curitici: 1^o on a steu ei (oi) ni
 un a de femme en ei qui n'y avait pas dent; 2^o on a clade
 e puer à de femme en e, i, qui avaient dent ei, oi.
 Ce point est à peu près vrai dans toute la grammairie: il se
 donne usage on dy uniter quelque peu, lui, qui a veai d'oi et
 appartient plus avec à la conjugaison qu'à la phonétique.
 — Fr. Val.: preirets preiet, preiet. — De m. m. Clement:
requerit preidet, darez, andez, venez. — Alexis 63 queriez tu-
verez, mais on l'ine au e (recoire curitot), et recoire recoire
ment andez, 110 andez (= e). — Chant de Notre également
 dans la transition: rimet en e: irez porterez indrez ferez (ales)
 [Bacoz] averez puer retenez (purpauz) suarez tenez, in ai a
recoire curit quelques rimet au ei: porterez averez (amereiz) de
valcherez queriez andez demandez. — Chant. 1^e: entendez
irez parlez; 2^e: ei: orendrez (ai avez me). — f. et g. 1^e: par-
lez; 2^e: ei: manque LOI. Dans le peu qui paraissent linguistique
 comme le peu et Guillaume au l'air, et à et g. et de ai et tenue

Il est visible que cet oe dipht. oi, dans les locs
 que nous avons examinés, se compose de o et i, les seules lettres
 qu'elle a eu à son côté oi. Les autres comme glorij glorij sont
 ceux qui le font sentir le plus évidemment; les autres cette
 grain de sucre le montrent aussi. — Quand oi a passé à oi,
 cette dernière instabilité représentait cause le no no no,
 le montrent la fait, que nous allons maintenant indiquer,
 et qui s'appliquent à ce que nous avons appelé la diphtongue
 finissant.

Ce qui prouve en effet que cette dipht. a été primitive-
 ment oi, c'est d'abord la comparaison pour la période an-
 cienne l'étude des astronomes; sol. crist. - tot; S. d. mor
- tot; Alexis ap. tolie adj. tolie meurir glorij.
 noise grie = tot notre; Rob. blais = for, poi = blai
joie = for notre; Charl. poi = for, joie = notre blai;
 plus tard ces mots ne se produisent plus sans qu'on ne sente
 plus se voir sur l'origine. — Mais alors nous pouvons nous
 appuyer sur les langues étrangères (Dies): all. schoye
royz, françois, trahamp noy avoy Bois coiffe Kun-
ton lois; neel. piri formi emni Boi françois. L'anglais
 ici comme ailleurs, a conservé fidèlement la prononciation
 qui s'est perdue en France: voir ce joy amint point (pour
glorij maury l'anglais est notre fidèle en dialecte noy noy,
 qui avait maintenant glorie meurir). — Le gr. noy noy
 n. a. dit Éon (oy Éo), Mageo; dans l'écrit noy
 ou Boz noy Boz aykhōz. Le ber-breton,
 qui a suivi le latin ici en français notre. — Il est ainsi,
 dans plusieurs langues qui ne paraissent pas en oi qu'elles

se le font accuser; elle l'ont fait en supprimant l'i, noy
 qui prouve que c'est l'o qui avait l'accent; ainsi françois,
holl. taloor, Kamboor, St. Francis, noy françois.
 Cette même suppression de l'i, elle se retrouve dans plusieurs
 autres dialectes; nous avons déjà dit quel singulier système elle
 avait fourni à St. Bourgu: dès le XIV^e s. dans des proven-
nois (Servants et Sotte Chauvan, etc) on trouve oi, oi,
oi, et cette prononciation est devenue générale dans le dialecte
 wallon. Il en est de même en ly. on ne dit par exemple: noy,
noy, noy, noy (mai noy, noy, noy, et noy). Il y
 a aussi de l'instabilité dans les patois de Lyons et dans plusieurs
 de ceux de Champagne.

Le fait de la destination de diphtongue forte en français moderne
 à une oi faible; se peut aussi se expliquer par l'absence
 de l'accentuation et le sens de rapidité. Il s'agit donc de
 changer la dipht. oi en faible: mais une diphtongue oi n'est
 pas possible; les diphtongues faibles se peuvent se composer
 d'une voy. forte + une faible. On pouvait changer oi en oi,
 de oi faire noy; c'est ce qu'on paraît avoir fait dans
 quelques pays comme la Normandie, où on trouve s'est
 ainsi noy, et c'est la part qui se fait en français même pour
 les cas de oi devant les nasales, qui ne se distinguent pas à
 la modification qu'elle (l'oi finit noy noy). Mais d'ordi-
 naire il n'en fut pas ainsi, on rapprocha l'o de la 2^e
 voyelle de la première et on forma la diphtongue nouvelle
oe, qui sans doute s'est peu à peu se changea de nouveau
 en oi, car on trouve noy, noy, noy, noy noy.

Cette transformation d'oi en oe est ~~en~~ ~~en~~, comme elle
 d'ei en oi, n'est purement française. On a bien en latin
 et en d'autres langues une évolution en apparence correspon-
 dante (pōna pōna ^{pōna}) mais en apparence seulement,
 si derivat va de pui o, mais un pō de pui oē. La
 e et d'ei en oē n'est pas que une chute de l'au à l'i
 henn. — A quelle époque s'est fait le changement dont il
 s'agit? Il est difficile de le dire. Dès le xv^e siècle on trouve
 des formes qui ne laissent pas de doute, comme: Dornier, Cor-
 riner, Dragoner, fermener (oe). Il est même probable que
 le changement remonte plus haut, car et que l'orthographe
 ne se modifie pas précisément s' comme de l'unicité de la
 de la modification (cf. u = i). Sans qu'il en soit, cette pro-
 nunciation, sauf quelques mots qui nous laissent de côté,
 fut la prononciation constante du xvii^e siècle, comme on
 le verra par les exemples suivants.

[On peut voir qu'à cette époque la vieille prononciation oy
 a complètement disparu. Palsgrave toutefois la conservait encore;
 "La diphthe. oi, dit-il en deux sons en fr. : qoy ou la pronon-
 comme nous prononçons entre oy dans boye, coye et tels autres
 mots; et c'est là le son géral, si bien que en tels voyelles
 moyelle pōnde moyelle moyen oy moy oy de pōne en est de
 en oy comme nous le prononçons dans notre langue." Le passage
 paraît formel, mais si on considère que par une contraction de
 mots invariables, ceux oi oi est dans l'histoire de mots,
 la prononciation n'est pas en; beaucoup de personnes disent
 moyen voyel liyal voyes voyes, etc.]

Laissons de côté pour le moment les règles de Palsgrave, qui ²⁵
 ne peuvent expliquer qu'à l'aide de ses autres ~~ou~~ ~~est~~ examens,
 les autres grammairiens: ils ont tous d'accord. Dans ce qui dit de
 bri surtout ne peut en être tirée une trace de la pronon-
 tance oi; il en définit par clairement: oi?

37. 11) Nous sommes arrivés maintenant à la phrase de oi =
 de, que nous avons essayé d'expliquer à la dernière leçon. Cette
 phrase, je l'ai déjà dit, elle a ce qui dans la langue Götte'sain
 pendant le xiii^e siècle, ~~et~~ ~~en~~ le xiii^e siècle et dès lors la
 plus grande partie de xiiii^e. C'est d'elle qui nous allons
 d'abord nous occuper exclusivement, ~~laissant~~ ~~à~~ ~~partir~~ pour
 plus tard les deux grandes modifications, l'une en oi,
 l'autre en oe, phrase qui a paru, avant la 2^e, sur toute
 une catégorie de mots, l'autre qui plus tard a tracé formi-
 le rest de mots de ce genre. Avant la première s'est
 mise en lumière, autant le développement de la seconde
 est obscure; mais l'attachement cependant de la seconde à la
 première. — Ce que je veux actuellement établir, c'est
 la prononciation oe. J'ai dit la dernière fois que oe
 ne pouvait être que transitionnaire, qu'il devait se changer
 en oi; à quelle époque le changement s'est-il opéré? Il
 est difficile de le dire, nous relevons quelques faits, mais les
 en d'ici nous que nous trouvons sur ce point. Les mutations
 du xvii^e s. ont été d'habitude oe; ce n'est pas une
 preuve absolue, car la mutation est puissante, et de oi on
 passait à oe, ce qu'on voit au moins la 1^{re} lettre; Fustier
 est un peu sceptique. Au xviii^e s. il est probable au contraire

que oe était bien de là, de même devenu oe; mais
 en voyant les raisons par la suite. — Il est prouvé que
 l'e de cette diphthongue était e et un é; mais à
 la fin, plus habituellement à la fin, par gague, et
 dans les phrases qui disent comme oe, c'est un é qui
 est au. — Venant aux terminaisons; non pour les
 diphthongues, mais pour les voyelles et pour les voyelles
 c'est la permutation de cette diphthongue a de tout temps,
 et notamment au XIII^e siècle, fort occupé la grammati-
 cienne, qui la voyaient de modifier sans les yeux:
 Meingot, qui veut en former l'orth. à la fin, d'ont: gran-
 me francogze, honoz, boere, j'auoz tu auoz il
 auoz il'auoz, j'auoz etz — j'etoz — j'apuoé. Il
 dit du reste expressément que le oe est expellé par
 o + e. — Pelletier, dans son Dialecte de Perth. et
 par. francogze (1555) d'ont de même: d'uoet foer foer
 auoz. — y. Pellet (1550): oi vel oy mutinats, et a
 retricibus grecis quorum pericam et quininam perum-
 ciati nem retinemus, nempe ex q et i. vultantem, pum-
 in qui nunc grece loquuntur, prater typographos, mut
 ut simplex id est. — Prouss: moe loe (noter zals et)
 — èimèrè èimèrè èimèrèt — èimèrè èt koe
 — Voilà trois soët (de l'obj. de Pasquier, qui dit
 que oy n'est pas e ni paraisent pas avoir le même, il le
 fait par les motifs qu'on en dit (oi). — H. Estienne:
 La diphth. oi n'est venue de grec, avec la pronon-
 ciation de oi (oi), elle se prononce d'ord de
 l'ancien, l'un... Il ne faut pas faire comme plusieurs

qui pensent oi comme oi dans ois, au ois³⁶
 li: de l'o et d'iaut oi (adv. Monnaieur, Vorges); 99
 un ois veut de: ois poeue ois soer. — Li de
 Liout-dien dit que les voyelles terminées en oi et oi
 j'auoz oe même oe oe. — Thom de Chausse (1578)
 donne oe et e composition produit. — Mead de
 Bège (1583): "... un amplius diphthongi et sigillong
 suo permutatiue, nempe ut oai, et diphth. ai pro
ae sive pro e apetto, ut loi oi nisi in oi
 oi oi.
 Voilà pour ce qui concerne le XIII^e siècle. Mais il importe
 de remarquer de là à présent que, pour un certain nombre
 de mots, de la 16^e s. la permutation en existait con-
 stamment, d'elle et l'origine de cette permutation, & de
 nous ont été connus; d'après la langue (Estienne, Bège),
 elle est due à l'influence italienne à la cour; d'après les
 auteurs, c'est un mot de l'ancien dialecte normand (Bège,
 Aupère, etc.). La permutation normande était parfaite au
 moins dans l'île de France, vers le milieu du XIII^e s., et il
 y a peu d'apparence qu'un dialecte trahi à l'état de latin
 ait usé sur la langue de la cour. Quant à l'influence
 italienne, elle peut avoir été telle; toutefois j'ai introduit
 à une date de mots. En effet, cette modification est
 d'avis atteint tous les mots: elle comprend: 1^o tous les suffixes
 et conditionnels; 2^o un certain nombre de noms de peuples
 en oi: Français Anglais Normands Nibelungais
 Hollandais Polonais Albanais Japonais Hébreux
 Perses Turcs Bulgares Russes Dalmates Grecs
 Italiens Français (Normans) etc.; 3^o un

certains mots de cette sorte que monnaie creie balaie
à l'ancien paraitre comme si tu grande; elle a hérité sur et ont écrits
d'ont sont. — A ce propos de ce mot elle essaye d'expliquer
le texte. Peut-être elle nous apprenait avec le casant d'une
mode, répandue surtout dans les cercles les plus élégants. C'est
le cas du verbe pour les nous et le verbe, et pour ceux-ci
deux fleurs italiennes (française anglaise) par admissibilité; mais
elle paraît peu probable pour les imparfaits; c'est la ce que
de mots qui appartiennent à la France même de la langue,
plus accessibles à la mode. Ce verbe dans cette école de l'écriture
française populaire, simplement dire au lieu de l'apostrophe
et suivre la ligne générale d'appui laquelle le diphtongue se
simplifie (l'absence de l'apostrophe). — Le mot est un qui vient de l'allemand
pour le 16^e s. Confirmer cette ou. — (Ce casin
de être une chose).

La plus ancienne trace de $e = oi$ que j'ai rencontrée est
dans le dialogue de Pelletier (1578); tout ce qui se voit par là
qu'il n'y en ait pas d'antérieur. Meigret n'en dit pas un mot;
mais Pelletier est au plus d'un point plus moderne que
Meigret: "Nous penurons, fait-il dire à de Beje qui avait
la façon orthog., plect, uet, etudret, et toutes autres
personnes de l'impr. ind. venant des imparfaits au et, et
tout ce qui nous écrivent prout, et adret: ne nous est heuue,
d'en user autrement, car ce se voit faire tout à l'usage, ou
la deducti on et à l'intelligence des mots. Et mesme
aujourd'hui s'en servent qui s'abiment grands courtisans
et bien parlants, qui nous disent: j'aller j'feses, il dret,
il dret; tout ce qui. C'est bien dit qu'ils y pensent; j'ne s'en
en un autre cas en par eux; mais faut y a qui j'

soy bien qu'il n'y a plus d'ore qui n'écrit: j'aller j'fese
faisoit il dret il dret. Le passage important pour que
l'altération a commencé par les femmes en oirt; fait il
avec également que ioi n'annoncent autrement que tot,
38 1/2 l'en dret. — Ramus ne touche pas ce point, non plus que
Pillot, mais Estienne y revient, pour combattre la première
fin e, qu'il regarde comme italienne, et à laquelle il est
que le premier les mots au oi et les imparfaits de tout genre: "On
n'oseut dire françois ni françoise, sur peine d'acte apelli
pendant; mais françois et françoise comme
anglois et angloises; pareillement j'estes je fises je
dret j'aller je venes, ou par j'estois, ois, et avies, et
autres il faut user du mesme changement.... Il est certain
que ce n'est devenu premièrement des femmes qui ont
peur d'ouvrir leur bouche en disant françois anglois
(1578). — En 1583, Theodore de Beje (Sirey de Saint-Jehan).
Husius auteur diphtongique qui s'écrit et latinisme même
nouvelles et autres expliquent o et solam dipht. oi, i. e.
e apertum retinuerunt; ut Normanni qui pro foi scribunt
et pronuntiant foi, et vulgus Parisiense palet allet,
vent, pro palet, et Stali Franci pro Anglois foi, ex,
pronuntiant Anglois, foi, er. per e apertum ab Itali unum
in his Anglois françoise foi. "L'ancien; distinction oubliée.
El est l'état de la question en XVI^e siècle; en XVII^e siècle
il s'agira de tracer les limites de la nouvelle prononciation, nous
rapporterons avec quelque détail les discussions grammaticales,
para qu'elle nous ramène bien la en ancien d'après le XVII^e siècle
et dans un point de la avec un peu de français. Il y a des qui sont français et dans
dans leur écriture; Ph. de la Roche par la, tout ce qui est français et dans
je ne s'en souviens pas.

a compris les questions de langue - jamais la question n'a
 été plus complètement en art, dont les lois ^{se justifient} ~~se justifient~~ et ne
 se démontrent pas. Les grammairiens s'appuient sur l'usage,
 spécialement de la Cour, puis de Paris; ils ont vu - utiles
 pour constater les prononciations et leur usage. - Il n'a d'abord que
 des témoignages nombreux attestent au XVIII^e ~~de~~ ~~1700~~
 si de la prononciation oe, one, comme celle qui était
 habituelle: c'est la, l'on fait par l'imbric, la prononciation
 normale. Voici p. ex. ce que dit Chifflet, dans son
 Traité de la prononciation: "On l'en de faire sonner l'i,
 on fait sonner après l'o un e ouvert on ai, on bien
 et sans prononcer le f, qui sont le même que l'e ouvert,
 comme voir le soir le Roy very boire, etc. leses: voir
 soair roet moct boaire." - Pegnier-Desmarais (1706):
 "En les mots [oi oi est diphtongue] se prononce à
 peu près d'une même sorte, en laissant à l'e la prononciation
 ordinaire et en donnant à l'o la voyelle suivante le
 son d'un e plus ou moins ouvert, suivant qu'il a plus à
 l'usage, qui fait que dans gloire l'i se prononce comme
 un e extrêmement ouvert, et qui dans proie il ap-
 prouve une peu de l'e fermé." - Ainsi, dans les auteurs
 de ce temps, tous les fois qu'on parle de la prononciation nor-
 male de l'oi, il faut entendre oe et un peu ua.
 Il y a maintenant aux exceptions, et par conséquent on ne peut
 l'entendre de cette sorte de mots qui se séparent de la
 bande générale des mots en oi pour se prononcer ai. Au XVIII^e
 siècle français, nous voyons fort bien ce qui est compréhensible, c'est
 que pour un de peuple et la supériorité d'un langage ne

nous autorise à croire que la prononciation d'ici est-elle en
 ces mots que nous avons rangés dans notre troisième catégorie.
 Si au contraire nous arrivons au milieu du XVIII^e siècle, nous voyons
 certains par cette prononciation, non seulement les mots
 de cette 3^e catégorie, mais encore un certain nombre d'autres qui
 plus tard rentrent dans l'ordre commun; on peut même
 voir une tendance à interdire ai dans tous les mots (2).
 nous allons entrer sur ce point les autorités grammaticales
 les plus compétentes de l'époque.

Vaugelas, qui publia ses Remarques sur la langue française
 en 1647, commence ainsi la remarque CX: "Lorsqu'on a dipht.
 oi ont été prononcés comme elle est écrite, on l'en en ai. A
 la cour on prononce beaucoup de mots écrits avec la diphtongue
 que oi comme s'ils étaient écrits avec la diphtongue ai,
 par ce que cette dernière est incomparablement plus douce
 et plus délicate. A nous qui, c'est une des beautés de
 notre langue, à l'ouïr parler, que la prononciation d'ai
 pour oi. Je faisais, prononcés comme il vient d'être écrit,
 combien a-t-il plus de grâce que si j'avais, en pronon-
 çant à pleine bouche la dipht. oi, comme l'on fait d'or-
 dinaire au Palais? Mais parce que plusieurs en abusent, et
 prononcent ai quand il faut prononcer oi, il ne sera pas
 inutile d'en faire une remarque." Suit le ~~tableau~~ ^{tableau}, où
 l'auteur n'est pas si scrupuleux touchant au contraire: 1^o Dans tous
 les monosyllabes on doit prononcer oi et un ai (l'habit,
 supprime) comme loi. On doit aussi prononcer oi dans
 foi et tous les autres mots le nombre est grand. Il faut en

foi, et j'y vis en 1632, on permettait aux poëtes de verser
les imparfaits avec de vobis tenuis en ois ou en oit, par-
ven que la premiere ligne fut un de ces mots. Car ainsi n'en
manquait point à plusieurs de même la ligne suivante, qui
est et en de ces imparfs, comme en ces vers (Théophraste Parisien).
A peine ay je repris une esprit et une voix, cette phrase m'a
fait perdre un voile que j'avois. Et si on voit ces imparfs
en 1^{er} vers, on voit par les premiers pas ai, ce qui est fait
un faux vers. Mais généralement les sortes de vers ne
sont plus permis. ... les infinitifs crainte de crainte
accrainte par crainte crainte ... le verbe j'avois. On
dit certain certain et l'air de l'air et l'air de l'air. On
dit aussi étroit plus tôt qu'étroit. — 3^o Nous ne pouvons
diversément: nous de peuple. Je dis toujours le Suedois et
je ne puis souffrir qu'on dise le Suedois; je dis toujours
en latin le Polonois, mais sans blâmer ceux qui disent
le Polonois. — Plusieurs disent l'Ac. française, la langue
française, cela n'est pas français. Mais il a été dit de
dans l'Académie qu'il fallait dire la l'Académie fran-
çaise, la langue française, cela n'est pas français. — R.
Quir-Desbarats (1706) qui résume l'usage de la langue de
XVII^e s., s'étend beaucoup sur ce point. Il donne ainsi toute
sa règle: "Généralement pourtant, l'o et l'i; assemblés dans un
même syllabe se prononcent comme une diphtongue ou
l'on entend en même temps le son d'un o et celui d'un
e ouvert. Mais l'usage ordinaire de la prononciation

excepté de cette règle les verbes être crainte crainte ga-
rainte, voyez nettoyer, et leur des vers; dont fond et vide
avec tous leurs dérivés; les trois personnes singulières de verbe
être au subj.; je suis etc. et la 3^e p. pl. ils s'ont; et enfin
la deu- syllabe de tous les imparfs des verbes. Il y a des vers de
nature d'ant la deu- syll. se prononce ordinairement par un
e ouvert, comme français (e) anglais (e), quoique dans le vers
ordinaire un dictionnaire suivi ils reçoivent la pen. de la ligne
générale. Mais il y en a d'autres (dans mad. oi) — qui les
habituellement toujours même dans la conversation."

En somme, cela par l'un ou l'autre de ces auteurs, mais ten-
ons, comme vers qui se prononcent ai, avec ^{un son} ^{au lieu} ^{de} ^{ceux} ^{qui} ^{se} ^{prononcent} ^{ai},
que nous prononçons ainsi: fond crois droit trois etc., —
crainte etc. crainte etc. étroit certain (voyez nettoyer). Be-
lement pour tous les vers, et aussi pour les vers de mesure
et se catégoris on peut également prononcer oi (oe), et
on le prononce ainsi dans le dictionnaire relevé. Pour les
imparfaits on continue l'usage de oi et oe à peu près aban-
donné; on le retrouve cependant au Palais.

Et est l'usage qui caractérise la langue littéraire dans
sa période classique du XVIII^e siècle. Les poëtes, si ce n'est
la poésie s'accontentent de voir, un, uniment le langage
naturel de ce que nous appelons la grammaire. Mais
il faut observer que le XVIII^e siècle est fort exigeant pour
la rimé scabale, d'où il suit que les poëtes s'attachent
voilà à l'orthographe usuelle pour les besoins de la rimé ou
s'attachent de certains vers pour ne pas perdre un

Vence. Pour ce qui concerne ces deux exemples
considérés & empruntés des exemples à M. Duichet, qui en a
beaucoup rassemblés, mais les a mal compris: 10 Exemples de
prononciation en *ai* qui a disparu: malade-nt - peudent (L.)
surpédent - eudent (M.), diat - deat (d.) eudent - sur-
pédent, foid - observat (d.), eudent - eci-vent, foid - en-ist
(Rouveau), seute - ad-iste (M.), plant - accroit - posside
foid (M.), centi - maite (A.), belette - st-ite (d.)
deite - Amette, maite - d-ite (d.), etc - a-ite (L.)
accroite - par-ite (B.), accroite - com-ite (A.), 20 Ex-
emples de prononciation exceptionnelle en *oi* (Hyp. Interim)
de mots généralement prononcés en *ai*. Pour les imparfaits
il n'y en a qu'un exemple (les deux ci-dessus ne l'étaient
pas), c'est dans Racine: M. feroi! c'est un exploit qui me
fille l'ist! (2. lenc), ont à la cas qui m' fait de vtu exploit),
or il y fait un effet comique, à cause du Palais. Au contraire,
pour les autres mots (20 et 20) il est loisible de le faire vivre
en *oi*, comme: comi - toi - nori (Lra.), franci - loi - q-oi -
-foi (Bnt.), franci - foi (A.), par-oi - d-ite (B.)
recom-oi - foi (A.), j-oi - mou-oi (M.), etc. Il n'a
sans dire que tous ces mots viennent en *ai*: Indefini pour
la simplicité on ne les fait vivre qu'entre eux: "Lain de
sa tempeur att-ent, le lin de l'enlever, seigneur, j-oi
fuitai", a été changé par Racine en "fuy- la pour j-ai",
39. 187) Cette avant d'arriver à la troisième transformation de la
diphthongue *oi*, sur vna a petit groupe de mots dans son histoire
particulière. Elle offre un intérêt assez piquant à cause de
l'orthographe. Depuis la fin du VIII^e siècle la prononciation
de ces mots offrait un inconvénient réel: on ne savait pas en

juste les quels se prononçaient *oi*. Les explica-
tions des grammairiens ne suffisaient pas: pour plusieurs
mots, comme pour l'astu *oi*, la langue était dé- in-ist-
De 1678, un avocat au parlement de Paris nommé Nicolas
Berain fit imprimer à Rouen des Remarques sur la langue
française, où il proposait d'écrire par *ai* ceux des mots en *oi*
où cette diphthongue se prononçait ainsi, comme: j-oi d-ai-ai,
j-oi v-ai-ai, etc., quoi qu'il en soit, il fait f-ai-ai, j-oi
d-ai-ai, un homme d-ai-ai. On uterore la' les mots où la
dernière fin. En 1694, un autre grammairien fit la même
proposition. A la même époque à peu près, de nombreux
grammairiens (Lesclache et Lartigueant) s'occupaient en v-ai-ai
par *ai*. Cette dernière orthographe était meilleure que
l'autre rapport; ce fut l'autre qui prévalut, parce qu'elle
s'éloignait moins de l'ancienne, et surtout parce qu'elle
eut le bonheur de plaire à Voltaire. On lui fit de très
d'autres reproches, elle la' re-ai-ai presque seule: elle était en
effet in-ai-ai, à cause de la confusion. — Indefini, on
n'en fut long à s'établir. D'abord, on s'éloigna au
milieu du XVIII^e siècle (l'Académie n'avait point au une
attention à la réforme) combat avec vivacité Voltaire sur
ce point, mais c'est sur la fin de Berain qu'il lui donna
des soufflets. Après avoir été en v-ai-ai et Berain: "Pour
rien j-oi ne vis rien qui s'oppose à cette orthographe, qu'un
ancien usage qui doit blâmer la vue et la raison," il
ajouta: "O que la ca-ai-ai est bien placée la!" et conclut:
"Plusieurs de nos jeunes auteurs se plaisent d'opposer un
certain temps à écrire: ils disent-ai-ai j-oi d-ai-ai, et

il n'est pas difficile de voir depuis la raison. Ainsi les car-
tisans d'Alexandre se croyaient parvenus à être de haut
brag, à l'exemple de leur maître ils prendaient la tête
d'un côté. — L'écriture était claire, Voltairien, dans une
lettre à D. O. sur ses Remarques sur Racine, y répondit
en badinant: "j'ai encore une autre représentation à
vous faire. Je sais - je pour un de ceux les témoins, les
que vous accusez de m'avez changer l'orthographe de l'œuvre
qui était très - dévot à S. François, j'ai voulu le dire
par un Français. l'œuvre qui j'étais dans l'anglais;
il n'a toujours semblé qu'on doit être comme on
parle, par conséquent qu'on ne change pas les lettres, par exemple
que l'on conserve les lettres qui font sentir l'étymologie
et la vraie signification du mot. Comme j'étais très -
tolérant, j'espère que vous me serez. Vous pourriez
surtout à style anglais à un Français ou à un Français
qui avait ou qui avait été élevé à Paris dans la culture
de bon goût, mais qui s'abuse peu en regardant depuis
seize ans au milieu des montagnes de glace dans il
et enroulé." — Elle que Voltairien l'a pratiqué, cette
orthographe avec accents que dans la 2^e édition de 1762
si elle le veut pour moi par ce était intentionnelle à
ceux que vous pourriez avoir vus. On trouve
"une carte - est dans Voltairien, mais dans une position
de la jeunesse et pour la vie: on peut en faire à
"entre" par ce les mots que vous pourriez avoir. Des qu'on

des lors sous le nom d'orthographe de Voltairien, cette ¹²
idée d'écrit fut adoptée par ~~un~~ ^{un} nombre considérable
vains; l'Académie, dans son édition de 1762, continua à
n'en pas tenir compte. Peut-être n'aurait-elle jamais pu l'être
dans le public sans un événement en apparence très peu lié à
la question orthographique. La Révolution française survint,
finie en 1789 et devenue presque aussi tôt, si on le journal
officiel, du moins le plus important des périodiques, adopté,
à partir du 14 janvier 1790, l'orthographe de Voltairien, ^{qui}
lui avait été recommandée par un porte-voix de Robespierre.
La seule politique vint un exemple, et un fait intéressant,
dans des mots aussi souvent répétés que Révolutionnaire
République française, la restauration ai fut aussitôt. In-
fini à qui maintenant à cette époque la tradition clas-
sique résistait; le Journal des Débats, ou Gouffroy cette
quant Voltairien, restait fidèle à ai. Sur la Restauration,
Voltairien redevenait plus populaire que jamais; le classique
se ralliaient autour de lui contre la tradition nouvelle et
en 1828 le Journal des Débats passa dans le camp volta-
rien. De lors on peut que l'Académie fixait et un,
car elle tenait de près au célèbre journal, et on apper-
en 1836 elle adopta définitivement cette orthographe. ^{qui}
avait tellement officielle, bien que la tradition ait duré
quelque temps et on voit par exemple étants: "Il y a
des protestations individuelles remarquables. Chateaubriand
Mme, par conséquent contre Voltairien d'abord, par l'effort

D'un autre ueltra antique vers le passé, par plusieurs
raisons, ou fantaisies orthographiques, continuées & maintenuës
et de pratiquer l'ou. d'ailleurs aussi; radical sur tout
de points, etant orthographe d'usages usés; il est
restant de le maintenir. Chose bien d'usage de nous.
C'estant un ouï de corde, un ouï de plus avec l'ouï.
C'estant surtout pour qu'il aient appris cette orthographe
dans leur enfance. Avec le temps, on excusait ailleurs
s'effaçant de plus en plus; elle est si peu usée.
Revenons maintenant à l'histoire du genre de cette
figure la diphthongue ou. Pour nous en parler
sérieuse elle se prononce ou; elle est le même en
je prononce en cette des exemples; j'arrive un coup le verbe
pour le moment du passage de ou à ou, ou j'entends
la deux prononciations en regard. — Cette dernière pronon-
ciation, toute récente, comme une le précédent, dans
l'usage général de la langue, est depuis longtemps per-
due à Paris. D'ici à Palgrave, qui, comme nous
l'avons vu, exprime la langue parisienne, lui attribue
à côté de ou, la prononciation de cette lettre ou: "Si s, t
ou x suivent ou (oy) dans un mot d'une syllabe, l'i doit
toujours être prononcé comme un a, ainsi au lieu de boy
froy sont écrits bois fois et prononcés boas foas
soat — ce sont voix boas, et de même dans les
mots de plusieurs syllabes si ou est la dernière voyelle du

mot devant s ou t, il faut prononcer l'i comme en ⁴³
ouï; ainsi bois froy sont écrits bois fois
Ette prononciation boas foas bois fois
ou de même tous les autres; il faut de même prononcer o et
à ensemble comme une diphthongue, et un ou a
part distinctement... Et quand on se trouve dans le mot
D'un mot ouï de immédiatement de s ou de t, l'i de
ou se prononce peu que comme un a: ainsi gloire ouïe
meuoye ouïe pouille pouille ouïe de pro-
uoye gloire ouïe meuoye ouïe pouille
voelle pouille et ainsi tous les autres. — Palgrave
à une tendance à généraliser qui sent l'ouïe d'ouïe
i.e.; tant à que nous entendons de se parler, et que de
le mot de X^e siècle, dans la langue parisienne, on dit
dans plusieurs mots ou pour ou. Mais toutefois probable
qu'on avait seulement commencé par le mot en ou; car
dans Villon on trouve déjà foule — boue, et d'autres
ici entre fait — a — fait dans l'analogie de la prononciation
parisienne faul etc. que nous avons signalé en a — pour
de l'e. — Loin qu'il en soit, cette prononciation nous
est souvent signalée, dans le X^e et le XIII^e siècle, comme
propre au petit peuple de Paris. Il fut un moment de
temps, à la cour, se parler comme le peuple; et c'est ce que
nous apprennent les lettres d'H. de Sully qui écrit ceux
qui prononcent boas foas; mais en a — l'ouïe et de
particulièrement: "Il ne faut pas prononcer boas, foas,

poas, comme le moyen peuple français. — Claude de Saint-
Léon ne veut dit lier de la hant; mais Théodore de Beze
s'accorde avec Etienne: "Corruptissima vero Parisiensem
nihilque Doros πηλτιζοις iantat; pro vobis vob
ut alii scribunt velle, foire scribunt et pronuntiant
voare et foare, ibi deique pro his troas et has."
Ainsi jusqu'au XVII^e siècle: 1^o oa = oi est resté au
petit peuple français; 2^o il a commencé la même par
les mots oi oi est devant z (ll), et il est resté de
ceux où il remplace le mot devant s, l, mais on ne peut
pas avoir encore atteint la même.

Au XVIII^e siècle cette prononciation a été même mention-
née nulle part: et une première la note de Paris sans des
documents d'un tout autre genre ni avec la même appor-
tance. Le mot des nouvelles critiques ni l'on veut faire
paraître du paysan de curieux de Paris. Or dans les nou-
veaux on affecte d'enlever par oa la dipht. oi, preuve
évidente que ce n'est pas la bonne prononciation et
que c'est allé du peuple. Et en effet, le plus anciennement
si j'en souviens, le titre d'un des pamphlets de Louis
et la France et dans des le Pédant jésu de Cyrano le
Bergerie; on le retrouve encore au milieu du XVIII^e
siècle dans des courtes: au XVIII^e siècle on le trouve que
justement dans Melior, Dancourt et Dufresny. Et on
peut s'apercevoir des exemples de Melior (Don Juan). Il
est à remarquer que Melior a toujours rendu le latin les
curieux de Paris et s. d. d. entend. Et note les mots de l'act II:

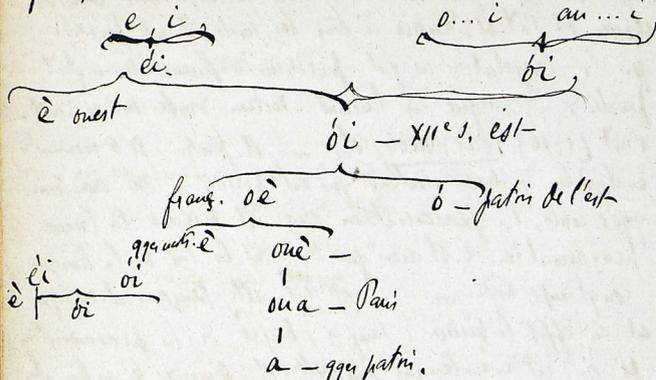
40. 2/3
foas; mais s' est en forme souvent d'autres formes
du XVIII^e siècle, et dès la première moitié, on voit
concomitamment apparaitre le son oa; mais on ne croit
que la prononciation parisienne, qui évidemment finit
est restée aux ces années plus haut. — D'Alvret, qui
s'écrivait vers 1780, mais qui était vint, n'en fait aucune
mention. — Du clos un plus, qui s'écrivait en 1784
d'excellentes remarques sur la Grammaire de Port-Royal,
ne croit que oe, qu'il s'est vu, car, dit-il avec
très raison, "tous les diphtongues ont la voyelle
transitoire et on s'en prononce comme si c'était un
ou, et il fait une seule diphtongue de oe, oi, ainsi que
dans boie, loi, voir, voir. — Dès 1742 pourtant, Duval
s'en avait écrit, en passant, et sans chercher à distinguer: "En
foi, voir, loi, voir, qui, on entend oa, ou et
nullement oi." Plus tard, dans l'Encyclopédie méthodique
(Paris, Panckoucke, 1782, Grammaire, t. I, p. 628), il en
cha a' approfondi davantage: "Il y a des mots où oi est
aujourd'hui plus que toujours changé en oe, d'autres où oi
se change en oa, et d'autres enfin en oa: 1^o oi de pro-
pos de oi l'e a un son ouvert qui approche de l'a
dans foi loi fond tout oiseau jûe abri fute etc; 2^o oi =
oa: mais jûe voir tûe, la ville de Evrie, pûe, vûe, pûe,
etc; 3^o oi = oa, vûe, pûe, vûe, pûe, vûe, pûe, vûe, pûe,
etc. Les autres manières de pro-
noncer la dipht. oi ne peuvent pas se faire aut autre exacte-
ment par s' est (il faut habiter la capitale)". — Les 3^{es},
dans l'art de parler et d'enrichir correctement la langue
française ont sept éditions (1797-1822), et la question fait que

après ce passage, on y introduit l'infinitif la règle de Duple.
"Celle diphth., dit-il, a encore (ont-ils) tenu autres sous, qu'il
est difficile de répéter sans écart, et qu'on doit appeler d'un
maître habile. Ce sont à peu près: 1^o celui de oué, où l'e a
un son ouvert qui approche de celui de la, li, fi; 2^o
celui de l'oua, moins fort; l'ou dans les deux cas est presque
très-rapide; 3^o enfin celui de l'oua pron. moins rap-
dement et plus fort, ~~après lequel~~. On prononce loué,
nomas, bonas, soas." — [En 1788, l'abbé Menuequin
ne connaît que oé: oécan, roé, poé, toé. — L'auteur
au sujet d'éléments de la pron. de la l. fr. (Paris, 1803),
dit de la diphth. oi: "Les grammairiens ne s'accordent pas
sur le véritable son qu'elle doit avoir. — Or la pron. connue
suivie d'un e ouvert commun but, excepté quand il est précédé
des consonnes labiales b f p v. Il faut seulement avoir soin
de donner à l'e beaucoup plus d'ouverture, et même, dans
quelques gramm., un son approchant de celui de l'o, dans
les mots terminés par une l ou une x et dans
les deux syll. des noms au pluriel; après les labiales, on
pron. oua. Ainsi: oécan, toé, roé, soé, toé, toé —
lettre, joé, — des pronas de la phrase, il vout, la
voax, la foé, une soas, je bonis, le bonas, etc." —
"Il est évident que dans ces deux langues on met l'accent
sur les deux prononciations, une seule et nouvelle, générale et parti-
culière; les grammairiens, les gens de lettres penchent plus pour
la première et il est curieux de voir qu'en 1822 M.
Droch, qui rompt le lien de deux, est encore tenu ce
passage dans ses observations." — Cependant, les conclusions

ment de notre siècle au moins la prononciation oua
est devenue générale, à Paris au moins, dans les écoles
classiques, et l'est restée à travers les siècles. Il est probable
que la Révolution ne fut pas sans influence sur ce fait. Les
parlers de Bourgogne ne laissent aucun doute sur ce point. Il
est (1800) voas, noas, etc. — à partir de ce moment
malgré les quelques vieillards qui ont persisté à dire oué dans
quelques mots, la prononciation oua est devenue la bonne
prononciation. C'est ainsi que le fait le lien de la langue;
longtemps dédaigné et méprisé, cette prononciation, qui
est en effet le dernier (sans a) degré de la prononciation
de oi, est maintenant officielle et désigne la autor. Les
sons ont aussi leur fortune.

La prononciation oué s'est maintenue dans la province, et
il y a par conséquent qu'elle y est abandonnée aux paysans.
Elle forme donc une nouvelle catégorie dans une prononcia-
tion provinciale. En effet, un son ou d'une part é (pro-
venant de ei), d'autre part o (provenant de oi). La
prononciation oué est celle de toutes les provinces du centre
de la France: noimas, bonomas, nois, nois, nois
voale ouécan, etc. — Il est à remarquer que dans les
mots poé, au 1^{er} et au 1^{er} siècle, on dit é au lieu de
oué (dit et dit oué etc.) et est resté généralement tel
quels dans les patois et n'est pas subi la réaction qui en
français littéral les a ramené à la prononciation générale
de la diphthongue. — Dans quelques dialectes, on prononce oué
dit, on dit à Paris oua: nois, tois, sois, dans plusieurs patois
de Paris, oué signifie à Paris au 1^{er} siècle, ce n'est pas un mot.

Voici le tableau géométrique de la diphtongue oi en français.



En suivant cette diphtongue à travers toute les dialectes, nous avons cherché à rendre chaque phase de son développement compréhensible par la phonétique. Le développement n'en offre pas moins un fait assez curieux et bizarre. On a cherché à l'expliquer par les langues celtiques, qui offrent de pleins exemples analogues. L'influence des langues celtiques sur la phonétique française ne doit pas être niée; mais on a quelque peine à l'admettre ici, en songeant aux époques où les dialectes n'ont pas perdus le changement incessant de la diphtongue. Voici ce qui se passe en celtique: 1^o en gallois $\bar{e} = oi$: trois (tre), tuscors (tuscorsin), puis = ui, ui, trois (trwy, Hamryyl (candole), Hwyr (cera), etc; 2^o en corn. = oi: coir (cera), ~~phor (phor)~~, ~~contant (rete)~~, ~~encors (incensum)~~; 3^o en breton ancien: = oi, ve, contant, rei d (rete); 4^o en breton ancien: = oi, ve, Hoilan (plebs dan, 862), Nonin de Erispoe. Piskipoe;

en bret. mod. de peu: pleb, roedon (refia), et plus tard oa coar (cera), boas (bes, halabada), cloarec, etc. — Le \bar{e} de ce genre intervient dans, ei, a certainement existé, mais on n'en a aucune trace. Au reste en celtique on voit \bar{e} devenir régulièrement oi, ve, puis ui, et le même en breton \bar{e} , ve, puis oa. On a donc, comme en français, $\bar{e} = ei$; et \bar{e} (et le \bar{e} primitif) deviennent l'abrad \bar{e} dans la troisième langue; ce qui oi, en gall. et corn. se développe en ui, oi, en breton en \bar{e} , oa (oué, oua). Une première différence, c'est que l' \bar{e} bref ne le remplace pas de même. Mais en outre l'absence de l'accent sur \bar{e} dans la celtique de ce genre plebs ouéus tr. d'ontore. Comme nous l'avons vu, jusqu'à XII^e s., \bar{e} se trouve dans toute la France; or dès le IX^e s. une forme oi en gallois, et \bar{e} se trouve déjà plebs, la première de ce \bar{e} dans les deux langues celtiques, même qu'il a du le former à une époque très ancienne. Les autres dialectes sont le plus généralement \bar{e} dans le premier; les langues celtiques ont supprimé aussi la dipht. \bar{e} , en un genre, mais fait à son français (comme plus haut (oué, oua)), l'autre comme les Français. Mais \bar{e} apparaît en breton dès le temps le plus ancien (IX^e s.); tandis qu'en fr. il ne paraît pas antérieur au XIV^e s.; quant à \bar{e} , il est impossible d'admettre, à une époque aussi récente, un contact entre le français et le bas-breton. Est-ce qu'on ne peut admettre, cela que le changement d' \bar{e} en oi repassé à une tendance phonétique qui était dans la nature des organes celtiques; mais il est à supposer qu'il est resté aussi autant de siècles à se manifester. Il est plus vraisemblable de regarder ce \bar{e} comme un descendant de \bar{e} dans le haut de l'ancien français (un \bar{e} dans le haut de l'ancien français).

y a rangé ui parmi les diphtongues fortes. Le fait n'est
 pas douteux en présence des anciennes formes; enue;
Procl. lui (pass.) luit altui qui conduisent à ui
Charl. lui ui acumuit; — Geom. et H. : lui; Chan.
de N. hui; P. d'Or. ui en ui bruit ouit. — Indéfini
 et est de classe en deux par long temps; il n'est acumuit
 que dans juis (fus), avuisse (euisse & autres) dans lesquels
 l'accent a seul survécu et a gardé l'accent. Dans les autres
 autres mots, le français, suivant son usage constant, a
 détaché la diphtongue forte et ui a déplacé l'accent.
 M. Diez a signalé dès le XIII^e s. : lui = ami, luit =
lit, luit = ut. On en trouvait d'autres. Les langues
 étrangères nous ont d'un faible secours; beret perlas
 ne rendent exactement aucun son français. beret
perlas perlas perlas — On peut en dire que c'est vers le
 XIII^e siècle que ui (l'accent de la diphtongue) s'est déplacé.
 — Le dialecte de l'est, une l'événement remarquable pour nous,
 tendre, offrent souvent ui pour ui dans les mots de la 4^e
 série et de la 5^e: quende neut seur seur seur (sein), neux
 (sein) et de la 6^e teut reut; à la fin de meun seur
 pour ju ju. Ce fait se retrouve dans le patois brabançon
 actuel; neut (neut), etc.

Avec ui nous avons terminée les diphtongues fortes
 de la première série, c'est-à-dire du combiné avec i.
 Nous avons vu que toutes, après avoir été fortes pendant
 un temps plus ou moins long, sont devenues faibles. Le
 fait le plus remarquable qu'elles nous aient offert est
 la confusion de ei et oi.

La seconde série nous offre un genre de phénomènes parti-
 culiers et bien distinct de la première: les diphtongues
 y ont une histoire particulière qu'elles ont traitée
 sous une loi générale. Elles se divisent en deux séries:
 celle qui provient des voyelles a, e, i, o plus une
 consonne autre que l; celle qui provient des voyelles
 plus l. Elle n'est pas d'autre nature; car
eu = ue rentre dans une autre catégorie que nous voyons
 qu'on a fait, et ou = o n'est pas une véritable diphtongue.
 Nous examinons d'abord les cas où les diphtongues
 proviennent de consonnes autres que l, et ceux où
 elles proviennent de l.

§ 5. Au, eu provenant de ai, etc.
 Il n'y a que les labiales qui produisent des diphtongues
 de la 2^e série avec a et e. L'affinité des labiales avec
l est connue; elle rappelle à celle des gutturales pour j.
 Déjà en latin on a des faits de ce genre: cauta gauta
cauta gauta cauta gauta cauta gauta cauta gauta
cauta gauta cauta gauta cauta gauta cauta gauta
 Le fait s'est produit en français
 1^o pour pe dans saurai saurai - sapere; peuce = peuce
 = peuce = piperata peuce peuce peuce peuce peuce
peuce peuce peuce peuce peuce peuce peuce peuce
 connue ou ont été - cauta gauta cauta gauta cauta gauta
cauta gauta cauta gauta cauta gauta cauta gauta
cauta gauta cauta gauta cauta gauta cauta gauta
 dialecte change l en l devant l pour en l: diarte
 dans l; plus tard amarte (ou amarte), pariarte
 ou pariarte (pariarte), au lieu que le français n'a
 jamais tenu à - able (table). — Abis les mots an-avis.
Abis an-avis Abis an-avis Abis an-avis Abis an-avis

430. Combien les anciens mots sont rares, la période peut-être la plus dénuée de celle qui comprend les deux quarts de milieu du XIII^e siècle. Or c'est dans cette période que s'est accompli le changement en question. Le Breton, il est vrai, n'en offre pas un de trois, et pourtant il en a bien lui-même deux au XIII^e siècle; mais n'oublions pas qu'il est d'origine gauloise. Il en est de même du Po. O. Le Cantique des Cantiques en est également pur. Au contraire dans un texte que j'ai rapporté à tort au VIII^e siècle, mais qui n'est pas un prototypique au milieu, de l'Épître jacobine pour le jour de S. Étienne, on trouve cette forme tout-à-fait constante, bien que l'autre persiste à côté. [Il est d'ailleurs de qui l'auteur est des incertitudes qui tiennent à l'état de l'original du texte]. Le livre des Rois ne connaît pas non plus l'orthographe en an (c'est-à-dire au XIII^e siècle). — Dans les textes prototypiques, comme un manuscrit de Serranus de Mariva de Sully, c'est au XII^e siècle, etc., on commence à trouver au pour al; depuis le XIII^e siècle au est la règle, al l'exception. — C'est-à-dire, comme nous l'avons déjà fait conjecturer sur quelques dérivés, vers le milieu du XII^e siècle que le changement s'opéra pour les premières spécialement françaises (picard, français, breton, normand), laissant pour le moment de côté le nord-ouest et l'est. Mais dans quelles conditions a été le changement? C'est la question véritablement intéressante. Al ne devient an, à cette première époque, que devant une consonne immu- diatement suivante et dans le corps du mot; dans le milieu vient à des difficultés formes, le repartir ou disparaître lui-même qu'il y a ou n'y a pas encore une consonne qui lui fasse prendre le son d'assise que nous connaissons. Ainsi: li cheval = cheval, le cheval; li chival, les cheval = chevaux. — Le val (vair vauc), li val = vauc, il valt = vaut, vers valin, vers, vales, ils valent. Rien n'est plus simple que le peu de. On

ne l'en tint pas longtemps, la. Le des traits caractéristiques, que de 51
français et de quelques autres mots par les uns des uns
autres; il devait donc arriver que les mots précédant par al, quand
ils restaient en un commencement par une consonne, finissent
très comme si la consonne avait fini al dans l'ancien français.
C'est en effet ce qui arriva: ainsi on disait d'abord als =
ans, mais al; on dit alors: al homme, au cheval, en; et de même
un, pour un, etc. il est probable que cette invasion de l'au ne
pénétra pas beaucoup plus avant; elle a cependant laissé des
traces en français dans le des locutions canadiennes, où les mots
n'ont pas subi la réaction postérieure et sont arrivés au lieu où
qu'ils sont alimentés par l'ancienne prononciation: et est devenu
d'âge, à van l'ou, des noms propres, comme Gaspard, Provençol, etc.
word, les composés avec man: (Maupeitain, Maupeitain, Maupeitain, etc.)
maudite, -dite, -gard, -villain, Mamepas, Mamepas, etc.; man-
sade, maupitain, maupitain (mais malgre). — Enfin le français de
qui fut le change al en an même dans des mots non suivis
d'une consonne, mais terminés par al et qui, sont terminés d'une
consonne, avaient habituellement au au au, et de là j. en. un cheval,
un cheval, mau, etc. Cette dernière phrase n'a pas lieu; j'ai peut-être
un en français littéraire (c'est-à-dire à l'époque de l'ancien français, ou en est
par, et est pour banc), mais on le rencontre dans la patrie de
2^e phase écrit en an pour al; la 1^e est celle normale. Nos
rédacteurs en trois places pour le autre ombre, ont
parce qu'ils en indiquent ici.
Quelle était au moyen-âge, à partir du XIII^e siècle, la pronon-
ciation de cette diphtongue? Non admittant que depuis cette
époque, fort est en, on trouve en al, devant une consonne, il
faut lire an; mais qu'at. a que an? Est-ce égale valent
à d, comme est an moderne? C'est la première heure, en

Silence de Plet. — Pas extrême: "Cette dipht. a le même son en français qu'en latin. Et se fait donc par permutation de la même manière dans ou dans et dans, dans la même inflexion, dans tous. Cependant la dipht. au en latin a été souvent rem-
placé en fr. par un o simple (or, Pol), et nous avons fait au de la syll. ad des latins (matra alba)." — Théodore de Bèze: "Hæc diphtingus abito permutatio quæ scribitur, sic ut unum ut vel plerum vel nihil admodum differat ab o vocale, ut aux, faux, vaux, que vix abito unilo. man-
nentes quam o in os, vs, plios. Nonnulli vero de illa sine permutatione ut a et e audiantur, ut qui d'caut-
antant, plein de pleu ac si supponit aut a - o - tant, fit que fortasse antique et vera lingua diphting. tam per-
latio tunc supposita." Conclusion: au XVI^e siècle, les premiers de France n'étant pas bien d'accord sur la permutation de la dipht. au, on la même époque une femme a dit au, un son intermédiaire d - o. Ce dernier, depuis Théodore de Bèze, signe seul dans le français (Bèze); mais on remar-
que qu'il n'est pas de même partout en disant au mot de Plet. On a cette dipht. que dans la dialecte et la patois.

Proverbiales de Ferabras. 53
 1. ier & les mots albergats, encoupanhats, corrossats, essenhats, ne peuvent rimer en e: ils n'étaient donc pas dans e.
 2. 67, 111, 117 Contastinote = la cit de Noble?
 3. i. s. ela = Valera espeja (P. prade, Pimble)
 4. ier & ier = hier 158 nommier 191 (addition in Bèze de hier)
 5. Contier maior 193.4 en contier 213 gachier 219 demandier 220
 6. Contier 222 passier 224 levier 227 Collier krambler ergardier
 7. 231-3 (add. cosivier 230)
 7. at. = enjoncat 284
 8. ier = en dier? 300 encoutrier 315 vantier 319
 9. is = jaidis 331 Sarras 334 jaidis 344 Patir 354
 10. at & to cats 418 des malhats 420 Banhats 427 estanats 429
 11. malvats 460 escorjats 461 aparelhats 471 Sapiats 473 Engin-
 code 476 avansats 477 meranlhats 482 Sapiats 489
 12. ut = us 524
 13. ats = colcats 582 corrossats 589 Raychats 583 comensats al-
 bergats 591-2 corrossats 597 Sapiats 606 batoyats 610
 14. ar = quenegas renegar 617-8 onchar 624
 15. is = ranius 629
 16. at = fulhat (rai 94) emayat 660 (effeés 125) las-
 sats 667 (jesmés 149) Vergonhats 684 (Vergondes 171) emayat,
 691 (effeés 176)
 17. ar = jutjat 694 (sauver 191) raijats 704 (deser 204) ichas.
 707 (d'lever 215)
 18. et =
 19. ats = palayats 746 Sapiats 749 (degrés 263) restanats
 752 (tins 288) Des batoyats 764 (effeés 282) [Si us plats 763]
 Depuis 763 desent commencent à rimer dans le fr. avec
 un mot aride, tant q' on ne commença qu'à 768

équi.